

LE MONDE EN MARCHÉ

NIVEAU 2 (À PARTIR DE LA 8^E ANNÉE)

Le Manitoba interdit les médias sociaux

Reportage	page 5
Questions	page 8
Infographie	page 11
Caricature	page 13
Carte	page 14
Méli-mélo	page 16

**Unité
Gratuite**

Inclut :

- Un reportage
- Activités
- Interrogation

Abonnez-vous et recevez
3 reportages supplémentaires,
les corrigés, et plus

REPORTAGE GRATUIT
2025/2026 : NUMÉRO 8



LE MONDE EN MARCHÉ

LE MONDE EN MARCHÉ

Niveau 2, 2025/2026 : numéro 8

ÉDITEUR

Eric Wieczorek

ILLUSTRATEUR

Mike Deas

COLLABORATRICES

Krista Clarke

Darah Hansen

Rosa Harris

Catriona Misfeldt

LE MONDE EN MARCHÉ © est publié huit fois au cours de l'année scolaire par :

LesPlan Educational Services Ltd.



#1 - 4144 Wilkinson Road
Victoria, C.-B. V8Z 5A7
www.lesplan.com
info@lesplan.com

TÉLÉPHONE : (sans frais) 888.240.2212

TÉLÉCOPIEUR : (sans frais) 888.240.2246

ABONNEZ-VOUS à LE MONDE EN MARCHÉ © au prix de 28,75 \$ par numéro.

DROITS D'AUTEUR

Ce matériel est couvert par les droits d'auteur. Les abonnés ont la permission de photocopier chaque numéro pour l'usage de l'ensemble des élèves et des enseignants d'une même école. De plus, les abonnés doivent veiller à ce que ce matériel ne puisse pas être consulté/utilisé par qui que ce soit en dehors de leur école.

EXEMPLAIRE GRATUIT :

Contactez-nous si vous souhaitez recevoir un exemplaire gratuit de nos autres publications ou si vous souhaitez qu'il soit envoyé à un ou une de vos collègues.

HAY'SXW'QA!

Nous sommes reconnaissants envers les peuples Lkwungen ainsi que les nations Songhees et Esquimalt, sur les territoires traditionnels non cédés desquels nous vivons et travaillons présentement.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires ou vos suggestions.

ÉNONCÉ DE MISSION

LesPlan Educational Services Ltd. vise à aider les enseignantes et enseignants à développer la compréhension et les aptitudes des élèves afin qu'ils puissent faire une évaluation critique des grands enjeux et événements de l'actualité en leur fournissant des ressources prêtes à l'emploi de grande qualité et à jour, le tout pour un prix abordable.



Je raffole de votre ressource!

Le Monde en Marche est devenu une ressource de base dans ma classe. Mes élèves sont très motivés par la variété d'activités et par le fait qu'ils arrivent à bien comprendre le langage.

A. Normand, enseignante de 7^e et 8^e année,

Peterborough, Ont.



OBTENEZ GRATUITEMENT NOS NOUVELLES DE DERNIÈRE HEURE OFFERTES EN LIGNE

Les reportages et le matériel d'accompagnement de la série Nouvelles de dernière heure sont affichés à www.lesplan.com/fr

Téléchargez-en autant que vous voulez!





CE QUE VOUS MANQUEZ



NATION

OPÉRATION NANOOK-NUNALIVUT



C'était une démonstration de force — et c'était le but recherché. Entre la mi-février et la mi-avril, quelque 1 300 membres des Forces armées canadiennes (FAC) et des Rangers canadiens ont pris part à l'opération NANOOK-NUNALIVUT, une série d'exercices menés dans l'Arctique gelé et d'autres régions. . . .

Abonnez-vous pour recevoir l'article complet. www.lesplan.com/fr



MONDE

LE « BEAU SPORT » FRAPPE À LA PORTE



Le 12 juin, le coup de sifflet de l'arbitre retentira dans le stade de Toronto, récemment rebaptisé, pour marquer le coup d'envoi du tout premier match de la Coupe du monde masculine de la FIFA disputé sur le sol canadien. Le stade sera plein à craquer de 45 000 spectateurs qui encourageront bruyamment . . .

Abonnez-vous pour recevoir l'article complet. info@lesplan.com



SCIENCE, TECHNOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

LE « BOSS » EST DE RETOUR À BANFF



Lorsqu'un gros grizzly, encore un peu endormi après un long hiver, est apparu dans le parc national Banff, le photographe Chris Bloodoff n'a pas eu besoin de regarder deux fois. Cela fait sept ans qu'il observe ce même ours. « C'est un peu comme si je retrouvais un vieil ami, en fait », a déclaré M. Bloodoff . . .

Abonnez-vous pour recevoir l'article complet. (888) 240-2246

* ABONNEZ-VOUS & RECEVEZ LE TOUT *

Avec un abonnement, vous recevrez **huit numéros complets**. Chacun comprend **quatre reportages**, une **caricature politique**, une activité **Image aux nouvelles**, des **cartes**, des **questions**, des **interrogations** et des **corrigés** - tout ce dont vous avez besoin pour aider vos élèves à comprendre les événements et les enjeux canadiens et internationaux actuels.

« Les activités sont intéressantes et accessibles, mais présentent également des défis. Le journal est bien fait sous tous ses angles! »

- A. Beaumier, Prince Albert, SK

« J'aime beaucoup les unités Le Monde en Marche. La qualité du français est impeccable. »

- J. Lafrance-Coon, Sherwood Park, AB



NATION

LE MANITOBA ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

– UN PROJET DE LOI INTERDIRAIT DES APPLICATIONS AUX MOINS DE 16 ANS

AVANT LA LECTURE

1. Demandez aux élèves de trouver un(e) partenaire et attribuez au hasard à chaque partenaire la position « pour » ou « contre » avant de dévoiler le sujet.
2. Écrivez ensuite l'affirmation suivante au tableau :
« **Le Canada devrait suivre l'exemple du Manitoba et interdire les réseaux sociaux et l'IA aux jeunes de moins de 16 ans** ».
3. Laissez deux minutes aux élèves pour réfléchir à leur position et prendre quelques notes sous forme de liste.
4. Expliquez aux élèves qu'ils disposeront chacun de deux minutes pour exposer leurs idées, sans être interrompus par leur partenaire. Commencez par les élèves du camp du « pour ».
5. Prolongez la discussion de deux minutes supplémentaires pour permettre aux partenaires de se poser des questions.
6. Faites le point en classe sur les idées principales des deux camps.
7. Demandez aux élèves de regarder la vidéo suivante, qui présente des arguments des deux camps concernant l'interdiction des réseaux sociaux pour les jeunes :
<https://ici.radio-canada.ca/info/videos/1-10652483/reseaux-sociaux-et-agents-ia-manitoba-veut-interdire-acces-aux-jeunes> [9:53]
8. Invitez les élèves à établir un objectif de lecture (par exemple, à partir d'une question de l'activité d'avant la lecture pour laquelle ils n'ont pas encore trouvé de réponse), en se référant, si nécessaire, à la page ressource **Établir un objectif avant la lecture**.

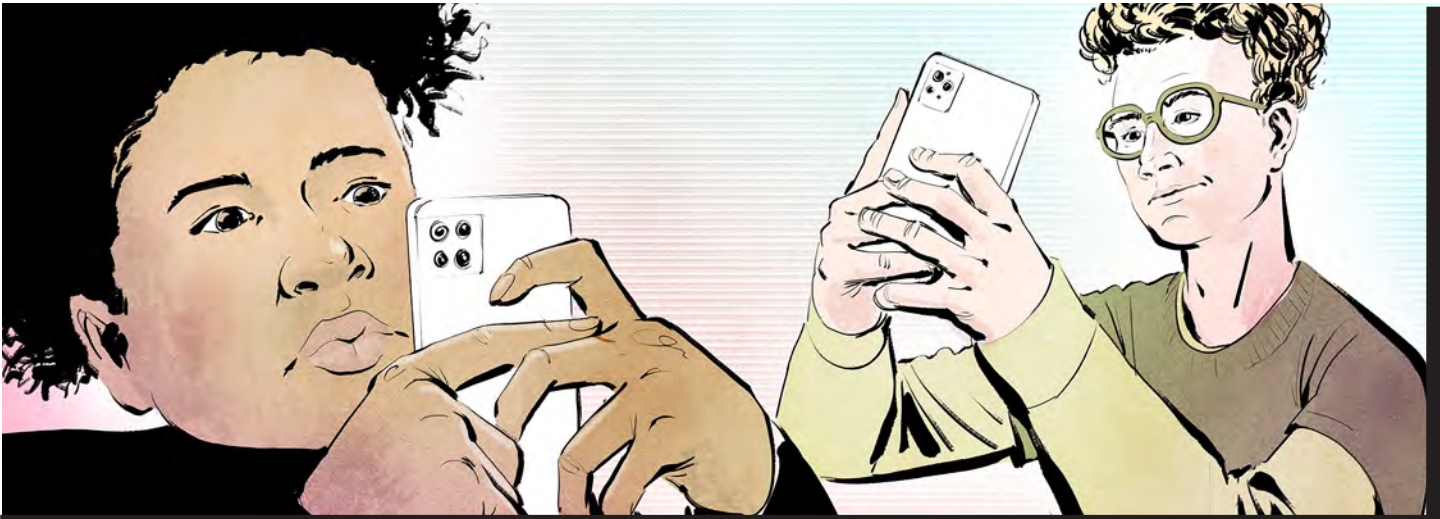


https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Social_media_platter.svg



LE MANITOBA ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

– UN PROJET DE LOI INTERDIRAIT DES APPLICATIONS AUX MOINS DE 16 ANS



Imaginez ceci : vous vous réveillez, vous prenez votre téléphone... et TikTok a disparu. Instagram, Snapchat, YouTube... tout est bloqué. Pourquoi? Le gouvernement vient de rendre illégale l'utilisation de ces applications.

Ce n'est pas **hypothétique**. C'est ce qu'a annoncé le premier ministre du Manitoba, Wab Kinew, le 25 avril. Dans une décision qui a fait la une des journaux, il a déclaré que cette province des Prairies serait la première à interdire aux enfants de moins de 16 ans l'accès à TikTok, Instagram, Snapchat, X, Facebook, YouTube et Twitch, ainsi qu'aux sites d'IA comme ChatGPT.

Des propositions sont également à l'étude pour limiter les notifications tard le soir, le défilement des flux et les publicités ciblées — des fonctionnalités qui, selon les critiques, créent une dépendance. Le Manitoba explore également des moyens de donner aux parents plus de contrôle sur l'utilisation que font leurs enfants des réseaux sociaux, grâce à des outils qui pourraient restreindre le temps passé par les adolescents devant les écrans à certaines heures.

ASSURER LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

Ces mesures pourraient avoir un impact réel. Bien qu'il n'existe pas de chiffres spécifiques au Manitoba, les données nationales montrent que le taux de possession de téléphones cellulaires chez les adolescents est extrêmement élevé. Une étude menée par HabiloMédias a révélé que 81 pour cent des jeunes Canadiens âgés de 12 et 13 ans possédaient un téléphone intelligent et ce chiffre grimpeait à 93 pour cent chez les adolescents âgés de 14 à 17 ans.

Au début de l'année scolaire 2024-2025, le Manitoba avait déjà interdit l'utilisation des téléphones cellulaires à tous les élèves de 8^e année et des classes inférieures, tandis que les élèves du secondaire ne peuvent pas accéder à leur téléphone pendant les heures de cours.

Le Manitoba va maintenant plus loin. Pourquoi? La réponse est simple : la santé mentale. Le gouvernement de M. Kinew fait valoir que les fonctionnalités des réseaux sociaux, telles que les mentions « j'aime », les commentaires et les flux alimentés par des **algorithmes**, incitent les utilisateurs à faire défiler sans cesse leur écran. Pour les adolescents, dont le cerveau

est encore en développement, cela peut créer une dépendance. De plus, les réseaux sociaux exposent souvent les jeunes au cyberharcèlement, à la désinformation et à des images irréalistes de corps et de modes de vie.

En effet, des études menées par des organismes tels que la Société canadienne de pédiatrie et l'OMS ont établi un lien entre l'utilisation intensive des écrans et des réseaux sociaux et des problèmes tels que l'anxiété, la dépression, les troubles du sommeil et une faible estime de soi chez les adolescents.

De plus, Statistique Canada a indiqué qu'en 2018, 25 pour cent des jeunes âgés de 12 à 17 ans avaient été victimes de cyberintimidation, le plus souvent en ligne ou par le biais de menaces et d'insultes envoyées par textos. Statistique Canada a également constaté que plus les enfants passent de temps sur leur téléphone intelligent, plus ils sont susceptibles d'en être victimes.

C'est un véritable problème. Une étude canadienne de 2026 commandée par Rogers Communications a révélé que les jeunes âgés de 11 à 17 ans passaient plus de cinq heures par jour sur leur téléphone, ce qui est bien supérieur à la limite

DÉFINITIONS

ALGORITHME : ensemble d'instructions qu'un ordinateur suit par étapes pour résoudre un problème ou prendre une décision

HYPOTHÉTIQUE : qui relève d'une idée ou d'une situation qui n'est pas réelle, mais qui est imaginée à des fins de discussion ou de réflexion

OMS (ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ) : agence des Nations Unies qui coordonne la réponse aux problèmes de santé publique et aux urgences à l'échelle mondiale



quotidienne de deux heures d'utilisation récréative des écrans recommandée par la Société canadienne de pédiatrie.

APPLIQUER LA LOI

Le premier ministre Kinew n'hésite pas à rejeter la responsabilité sur les géants de la technologie. Il a comparé les réseaux sociaux au vapotage : une pratique qui peut sembler normale, mais qui cause de réels dommages.

Il a donc clairement indiqué que la responsabilité de l'application de ces mesures ne retomberait pas sur les enfants, ni sur les parents. Ce sont les entreprises elles-mêmes — Meta, OpenAI, Snapchat et d'autres — qui seraient tenues d'utiliser des technologies pour vérifier l'âge afin d'empêcher les utilisateurs mineurs d'accéder à leurs plateformes.

Et s'ils ne se conforment pas à ces mesures? Les amendes pourraient être énormes. M. Kinew a laissé entendre que des sanctions très sévères seraient prises. « Ce seront les amendes les plus élevées jamais infligées au Manitoba », a dit le premier ministre.

S'INSPIRER DE L'AUSTRALIE

Aucune date d'entrée en vigueur n'a été fixée pour cette interdiction, et la façon précise dont l'âge sera vérifié n'a pas encore été dévoilée. Pour comprendre la direction que prend le Manitoba, il est donc utile de se tourner vers l'Australie.

En décembre 2025, ce pays aux antipodes de 27 millions d'habitants a été le premier à interdire les réseaux sociaux aux utilisateurs de moins de 16 ans. Les entreprises de réseaux sociaux ont été tenues de désactiver les comptes qui appartenaient à des utilisateurs mineurs et d'empêcher les jeunes adolescents de créer de nouveaux comptes. Celles qui ne se sont pas conformées à cette mesure s'exposaient à des amendes pouvant atteindre 49 millions de dollars canadiens.

Les résultats ont été mitigés. Un mois après l'entrée en vigueur de la loi, près de cinq millions de comptes qui appartenaient à de jeunes Australiens avaient été désactivés. Mais les chercheurs ont également remarqué autre chose. De nombreux enfants se sont simplement tournés vers des plateformes non concernées par l'interdiction ou ont trouvé des solutions de contournement, comme modifier légèrement leur apparence pour tromper les contrôles d'âge par reconnaissance faciale.

Selon Carmi Levy, analyste de la technologie, c'est précisément pour cette raison que le projet du Manitoba inclut les robots conversationnels basés sur l'IA en plus des réseaux sociaux.

« Les enfants parviennent à contourner [la loi] en Australie, et je pense qu'il faut s'attendre à ce que la même chose se produise ici », a dit M. Levy. Mais il a ajouté que l'objectif n'était pas la perfection. « Le but consiste à s'assurer que la grande majorité des enfants soit visée, que la majorité d'entre eux se voie proposer d'autres alternatives à un accès **sans atténuation** aux réseaux sociaux et que leur sécurité soit maximisée. »

LA RÉACTION DES ADOLESCENTS

Sans surprise, les jeunes ont beaucoup à dire sur une loi qui les concerne directement — et les réactions sont loin d'être unanimes.

Certains adolescents approuvent le projet de loi, notamment en ce qui concerne l'IA. Mais d'autres s'inquiètent de ce qui pourrait se perdre. Lily Wassing, 16 ans, estime que restreindre l'IA est acceptable, mais que supprimer d'autres réseaux sociaux pourrait nuire à la capacité des adolescents à communiquer. Une des critiques les plus virulentes est venue de Quinn Bloomfield, 18 ans. Il approuve l'objectif de protéger les enfants en ligne,

LE SAVIEZ-VOUS?

La population du Manitoba s'élève à 1,5 million d'habitants et la province compte environ 1,4 million d'abonnements de cellulaires, mais ce chiffre comprend les personnes qui possèdent plusieurs appareils ainsi que les comptes professionnels.

L'âge moyen au Manitoba est de 39,7 ans. Les enfants âgés de 15 ans et moins représentent 18,8 pour cent de la population, soit environ 270 000 personnes.

Le Manitoba est une des cinq provinces où les jeunes (15 à 24 ans) sont plus nombreux que les personnes âgées (55 à 64 ans). Pour chaque retraité potentiel âgé de 55 à 64 ans, on compte 1,20 Manitobain âgé de 15 à 24 ans.

mais est frustré par la manière dont la décision a été prise.

« C'est une interdiction qui touche juste ce groupe de personnes qui n'a déjà pas voix au chapitre », a-t-il dit. « Les enfants ne peuvent pas voter, ils n'ont pas vraiment la possibilité de donner leur avis sur ce qui se passe, et c'est une chose de plus que nous leur imposons sans leur proposer de solutions. »

Il a suggéré que la province investisse dans des espaces où les adolescents puissent se réunir et socialiser, lorsqu'on restreint leur présence en ligne.

AILLEURS AU CANADA

Le Manitoba est peut-être la première province à annoncer une interdiction, mais elle ne sera probablement pas la dernière à l'envisager.

La procureure générale de la Colombie-Britannique, Niki Sharma, a dit que la province examinerait des mesures similaires si Ottawa ne prenait pas les devants. De son côté, le premier ministre de la Saskatchewan, Scott Moe, dit qu'il prévoit consulter la population au sujet d'une éventuelle interdiction. Et au Québec,

DÉFINITIONS

SANS ATTÉNUATION : non réduit, non adouci ni rendu moins grave d'aucune manière



NATION

LE MANITOBA ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

– UN PROJET DE LOI INTERDIRAIT DES APPLICATIONS AUX MOINS DE 16 ANS

un mouvement fait pression pour instaurer des restrictions pour les moins de 16 ans.

Au niveau fédéral, le Parti libéral a récemment adopté une **résolution non contraignante** qui demande la mise en place de restrictions d'âge à l'échelle nationale sur les réseaux sociaux. Le Canada a déjà tenté de protéger les enfants contre les réseaux sociaux. La Loi sur les préjudices en ligne, proposée en 2024, aurait obligé les entreprises de technologie à mieux protéger les enfants contre les contenus préjudiciables. Mais le projet de loi est resté au point mort et n'a pas été adopté. Le gouvernement tentera probablement à nouveau de le faire adopter.

UNE TENDANCE GÉNÉRALE

L'Assemblée législative du Manitoba pourrait adopter en priorité et à grande vitesse le projet de loi qui vise à interdire les réseaux sociaux dès maintenant, mais il est plus probable que celui-ci soit présenté cet automne.

La province n'est qu'un des nombreux gouvernements confrontés à la même question : les méfaits causés par les réseaux sociaux sont-ils suffisamment graves pour justifier une intervention gouvernementale?

Plusieurs États américains estiment que oui. Ils ont adopté des lois qui exigent le consentement parental pour que les mineurs puissent ouvrir un compte. De même, des pays comme la Chine, la France, le Danemark, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande ont adopté ou envisagent d'adopter des restrictions sévères.

Mais pour l'instant, au Canada, ce sont les adolescents du Manitoba qui seront les premiers concernés par cette interdiction. Leur réaction — et l'efficacité de cette interdiction — aura une incidence sur les mesures que prendra le reste du pays. ★

DÉFINITIONS

RÉSOLUTION NON CONTRAIGNANTE : déclaration officielle qui exprime l'opinion ou le soutien d'un gouvernement, mais qui ne crée pas de loi



QUESTIONS DE COMPRÉHENSION

1. Quelle est la population du Manitoba?

2. Quel est l'âge moyen? Quelle est la part de la population âgée de 15 ans et moins?

3. Combien y a-t-il de téléphones cellulaires en service au Manitoba?

4. Combien d'enfants âgés de 12 et 13 ans au Canada possèdent un téléphone cellulaire? Combien d'adolescents âgés de 14 à 17 ans possèdent un téléphone cellulaire?

5. Quelle durée quotidienne de temps d'écran la Société canadienne de pédiatrie recommande-t-elle pour les jeunes? Combien de temps les jeunes passent-ils réellement sur leur téléphone?

6. Quelles sont les règles actuelles concernant l'utilisation des téléphones cellulaires dans les écoles du Manitoba?

7. Comment s'appelle le premier ministre du Manitoba? Qu'a-t-il annoncé fin avril?

8. Quelles autres restrictions sont également envisagées?

9. Quelles raisons le gouvernement du Manitoba a-t-il invoquées pour justifier ces restrictions?

10. Comment ces nouvelles règles seront-elles appliquées? Explique ta réponse.



NATION

LE MANITOBA ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

– UN PROJET DE LOI INTERDIRAIT DES APPLICATIONS AUX MOINS DE 16 ANS

QUESTIONS À EXPLORER EN LIGNE

Nota : Les liens ci-dessous sont fournis à <https://www.lesplan.com/fr/links> afin d'en faciliter l'accès.

1. Apprends-en davantage sur le projet du Manitoba qui vise à interdire les médias sociaux pour les jeunes :
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2249594/interdiction-jeunes-reseaux-sociaux-robot-conversationnel> [2:15]
<https://www.yout-ube.com/watch?v=P767gyGwhnw> [3:41] [en anglais]

Qu'as-tu appris?

2. Écoute ce que les jeunes du Manitoba ont à dire sur ce que cette proposition d'interdiction signifie pour eux :
<https://portageonline.com/articles/teens-weigh-in-on-potential-manitoba-social-media-ban> [en anglais]
<https://www.cbc.ca/kidsnews/post/watch-manitoba-announces-canadas-1st-social-media-ban-what-teens-think> [0:51] [en anglais]

Es-tu d'accord ou non avec leurs idées? Donne des explications.

3. Découvre quelques-unes des difficultés liées à l'application de cette interdiction :
<https://www.la-liberte.ca/2026/05/01/reseaux-sociaux-et-ia-entre-interdiction-et-enjeux-pedagogiques/>
<https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/ai-social-media-youth-ban-experts-9.7178638> [1:54] [en anglais]

Quelles questions te poses-tu?

4. Découvre les efforts effectués par l'Australie pour interdire les réseaux sociaux aux jeunes ainsi que les progrès réalisés dans le cadre de cette initiative :

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2212614/australie-reseaux-sociaux-interdiction-mineur?depuisRecherche=true> [5:29]
<https://www.bbc.com/news/articles/cwyp9d3ddqyo> [en anglais]
<https://www.cbc.ca/news/world/au-social-ban-begins-9.7007357> [en anglais]

<https://www.cnews.fr/france/2026-04-10/interdiction-des-reseaux-sociaux-aux-moins-de-16-ans-en-australie-le-systeme-est> [en anglais]

Que peut-on apprendre à partir de l'exemple de l'Australie?

5. Découvre pourquoi les interdictions des réseaux sociaux sont de plus en plus répandues :
https://www.yout-ube.com/watch?v=8krDm4883JE&list=PLC-psp4a5OpsA9IO_Y-EitCrEwSN4h6bp&ind [30:03] [en anglais]
-
-

6. Découvre ce que disent les organisations de la santé au sujet des dangers potentiels des réseaux sociaux pour les jeunes :
<https://www.who.int/europe/fr/news/item/25-09-2024-teens--screens-and-mental-health>
<https://saineutilisationdesecrans.cps.ca/answers/interdiction-dans-certaines-tranches-d-age>

Qu'as-tu appris?



QUESTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

1. Le premier ministre du Manitoba Wab Kinew a affirmé ceci récemment : « *Je pense que c'est vraiment important pour la santé mentale des jeunes et pour leur liberté d'être simplement des enfants pendant qu'ils grandissent* ». Comment comprends-tu cette citation? Es-tu d'accord ou non avec sa perspective? Donne des raisons pour appuyer tes idées.

2. L' Australie interdit depuis quatre mois les réseaux sociaux aux jeunes de moins de 16 ans et est devenu ainsi le premier pays à prendre une telle mesure. Selon les experts, de nombreux jeunes Australiens contournent la loi en se tournant vers des plateformes qui n'étaient pas visées par l'interdiction. Carmi Levy, analyste en technologies, déclare ceci : « *le but consiste à s'assurer que la grande majorité des enfants soit visée, que la majorité d'entre eux se voie proposer d'autres alternatives à un accès sans atténuation aux réseaux sociaux* ». Selon toi, quels types d'alternatives contribueraient à limiter l'exposition des jeunes aux réseaux sociaux? Donne des exemples pour appuyer tes idées.

3. D'autres provinces et territoires, ainsi que le gouvernement canadien envisagent de suivre l'exemple du Manitoba et d'interdire l'accès à certaines plateformes de réseaux sociaux et à certains sites d'IA. Comment réagirais-tu si cela venait à se produire au Canada? En quoi une telle loi changerait-elle ta façon de communiquer avec tes camarades et ta routine quotidienne? Donne des raisons pour appuyer ta réponse.



INFOGRAPHIE

L’Australie interdit les réseaux sociaux aux enfants

Les entreprises de réseaux sociaux en Australie doivent prendre des « mesures raisonnables » pour s’assurer que les enfants de moins de 16 ans ne puissent pas utiliser leurs plateformes et que tous les comptes existants qui appartiennent à cette tranche d’âge soient supprimés

APPLICATIONS INTERDITES



FACEBOOK



INSTAGRAM



KICK



REDDIT



SNAPCHAT



THREADS



TIKTOK



TWITCH



X (TWITTER)



YOUTUBE



■ **10 déc. 2025** : Une nouvelle loi – première politique au monde populaire auprès des parents – est appliquée après une étude du gouvernement qui a conclu que **96 % des enfants âgés entre 10 et 15 ans** utilisaient les réseaux sociaux et que **sept sur dix** d’entre eux avaient été exposés au harcèlement et à du contenu préjudiciable, tel que du matériel misogyne et des thèmes qui incitent au suicide

■ **10 févr.** : Marque la **Journée pour un Internet plus sûr** annuelle, lors de laquelle 180 pays attirent l’attention sur ce problème

APPLICATIONS PERMISES



DISCORD



GITHUB



CLASSROOM*



LEGO PLAY



MESSANGER



PINTEREST



ROBLOX



STEAM†



WHATSAPP



YT KIDS‡

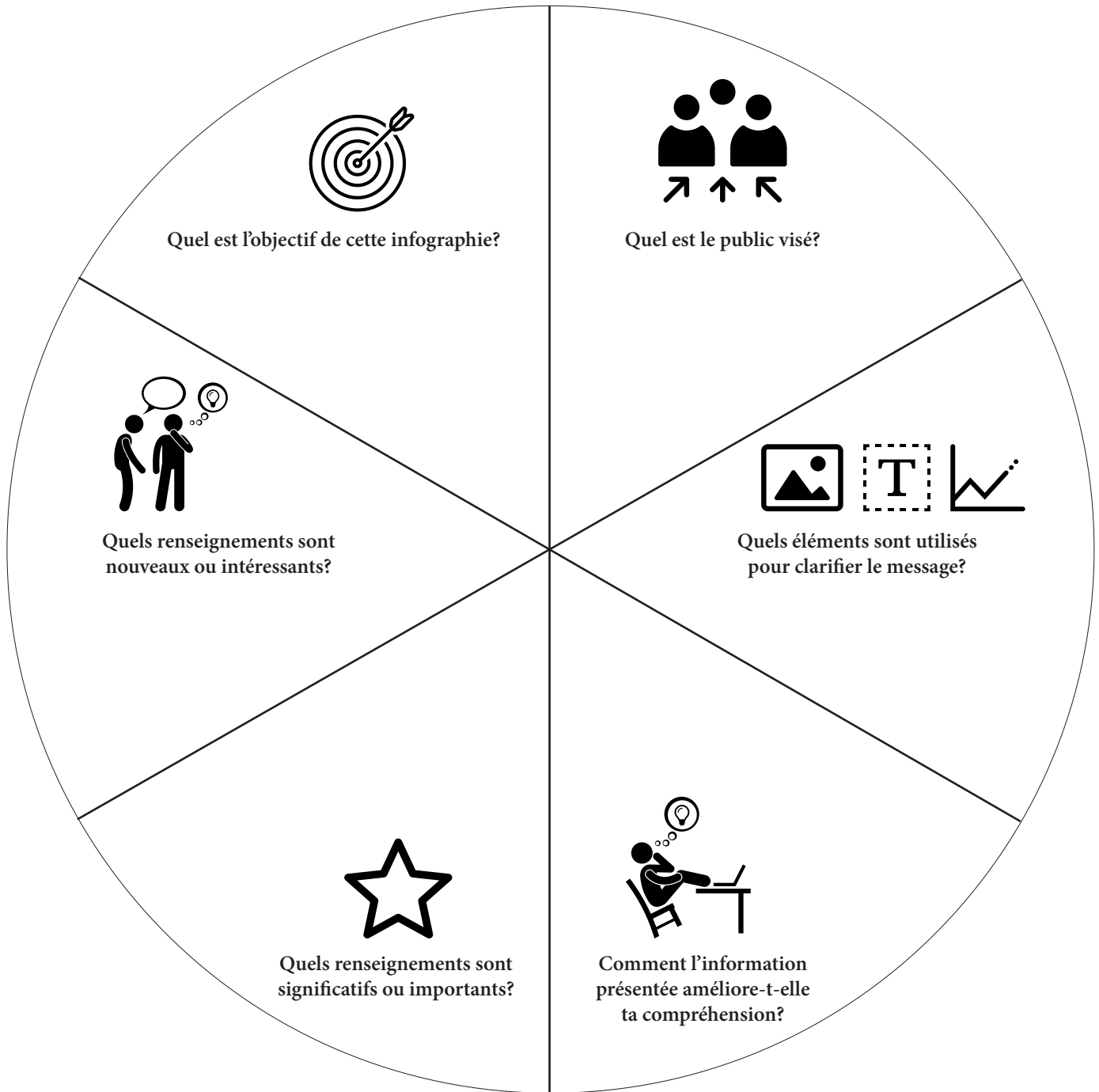
Mis à jour le 21 nov. 2025 – listes susceptibles d’être réexaminées. *Google Classroom. †Inclut Steam Chat. ‡YouTube Kids. Sources : BBC, Commissaire à la sécurité en ligne de l’Australie

Photo : Unsplash

© GRAPHIC NEWS



ANALYSER UNE INFOGRAPHIE



Quelles questions te poses-tu encore à propos du sujet présenté?

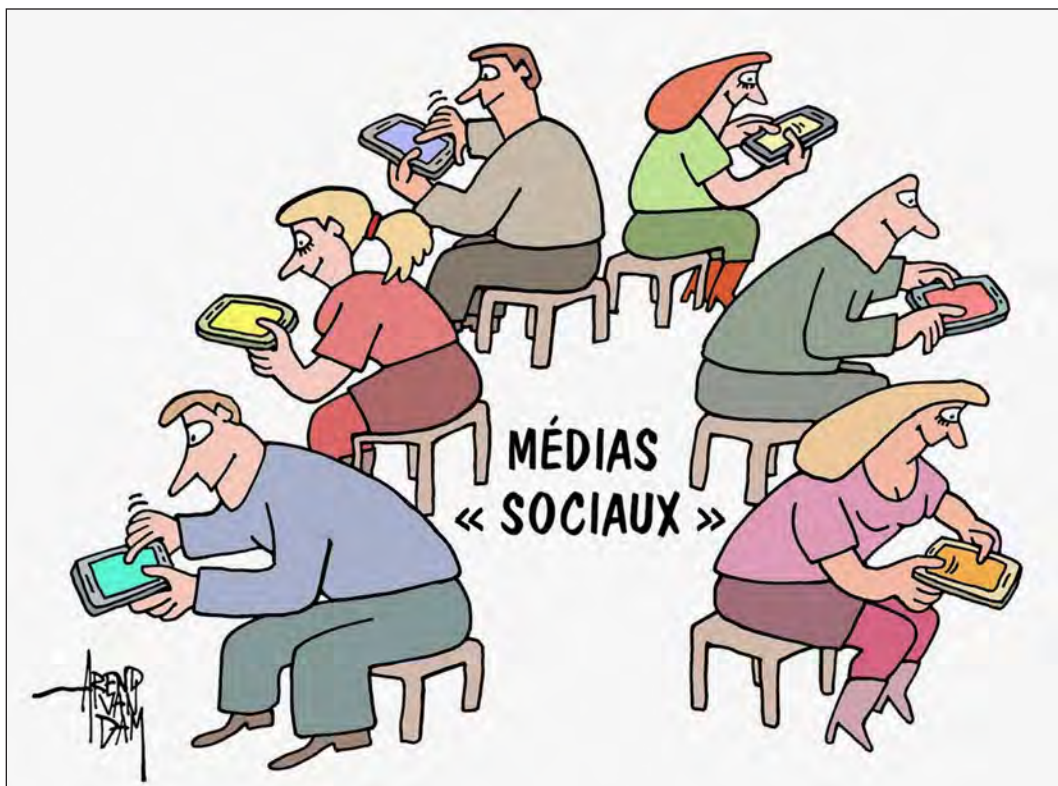


NATION

LE MANITOBA ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

– UN PROJET DE LOI INTERDIRAIT DES APPLICATIONS AUX MOINS DE 16 ANS

CARICATURE



TA TÂCHE :

Examine la caricature politique. Ensuite, utilise les questions ci-dessous pour t'aider à décoder le message de la caricature. Sois précis(e) et donne autant de détails que possible dans tes réponses.

LECTURE INITIALE : Que peut révéler un premier coup d'œil?

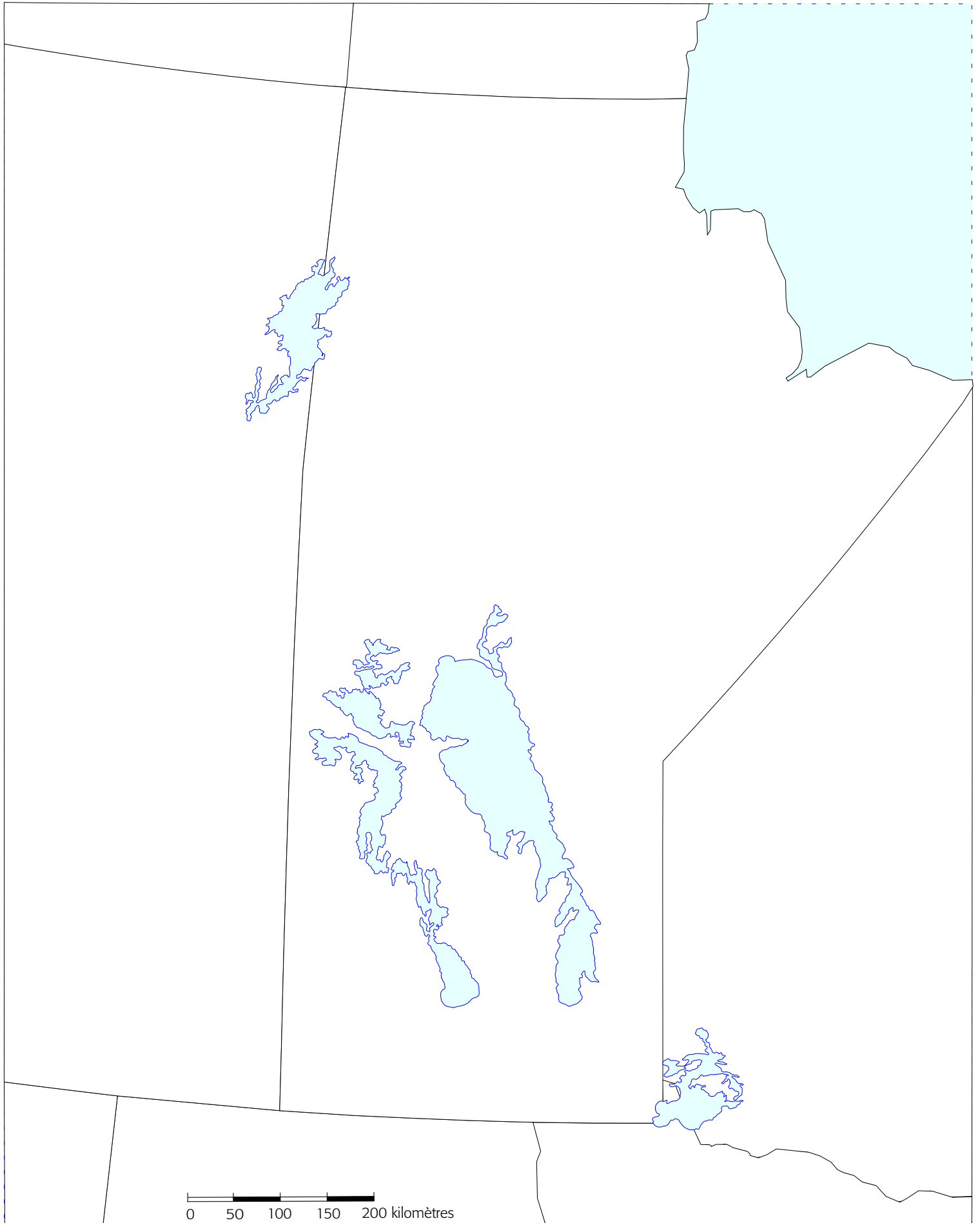
1. Jette un coup d'œil rapide à la caricature. Quelle est ta première impression – ta « réaction instinctive »?
2. Réfléchis à tes connaissances de base. Que sais-tu déjà sur le contexte de cette caricature – le moment, le lieu et la situation? (Énumère les faits essentiels).

REGARDE-LA D'UN PEU PLUS PRÈS : Que se passe-t-il dans la caricature?

3. Décris ce que tu *vois* et ce que tu *lis* dans la caricature.

TIRE DES CONCLUSIONS : Quelle impression générale peux-tu tirer?

4. Identifie les biais possibles. Quelle perspective ou quel point de vue est exprimé dans la caricature?
5. Explique le message général de la caricature en un paragraphe. (Rappelle-toi : une bonne interprétation est *spécifique* et *détaillée*.) ★





Nous lisons pour plusieurs raisons : pour le plaisir, pour savoir une chose, pour évaluer l'information de manière critique ou pour apprendre à exécuter une tâche.

Établir un objectif de lecture – savoir POURQUOI nous lisons – nous aide à nous concentrer sur l'information importante, à mieux comprendre ce que nous lisons et à nous en souvenir. Ceci nous aide aussi à décider COMMENT lire le texte.

Nous ne lisons pas tous les textes pour les mêmes raisons ni de la même façon. Par exemple, nous lisons un manuel d'instruction pour un nouveau lecteur Blu-ray pour une raison différente de celle pour laquelle nous lisons un livre ou un site web. La façon de le lire – les stratégies que nous utilisons – diffèrent aussi. Il y a bien des chances que nous survolions un manuel afin de trouver les renseignements dont nous avons besoin. Une fois que nous avons trouvé ce que nous cherchions, nous lisons probablement les instructions avec attention pour savoir quoi faire. Puis, nous arrêtons de lire, nous déposons le manuel et nous procédons aux différentes étapes. Il se peut que nous devions relire un passage si nous sommes déroutés ou si nous avons oublié quoi faire.

C'est une approche très différente de celle qu'on adopte pour lire un livre. Lorsqu'on lit un livre, nous le lisons habituellement de la première à la dernière page. Nous lisons avec soin pour ne pas manquer de détails parce que nous voulons comprendre toute l'histoire.

Nous établissons parfois des rapports ou créons des images dans notre tête lorsque nous lisons afin de nous aider à mieux comprendre ce que nous lisons. Selon la longueur du livre, nous le fermons parfois avant d'avoir terminé de le lire mais nous reprenons notre lecture là où nous nous étions arrêtés.

Les bons lecteurs sont flexibles et réactifs. Ceci signifie qu'ils adaptent leurs stratégies de lecture à leur objectif de lecture.

Quels types de textes lis-tu? Pourquoi les lis-tu? Quelles stratégies utilises-tu pour lire chacun de ces textes? Le tableau suivant fournit un résumé des objectifs principaux de lecture et explique ce que chacun d'entre eux implique.

Objectif de lecture	Ce à quoi cela ressemble
Pour le plaisir	Habituellement choisi par l'élève. Permet aux élèves de choisir une variété de genres et de formes. Permet aux élèves de poursuivre ce qui les intéresse tout en développant des compétences de lecture.
Pour vivre une nouvelle expérience	Les élèves établissent des rapports entre leur expérience personnelle et celle de gens qui se trouvent ailleurs dans le monde.
Pour en apprendre davantage sur eux et sur les autres	Les élèves réfléchissent à ce qu'ils ont lu et expriment des opinions et des perspectives. Les élèves développent le sentiment qu'ils ont des valeurs personnelles et donnent un sens au monde qui les entoure
Pour obtenir des renseignements	Les élèves utilisent les éléments des textes d'information pour rassembler des renseignements, analyser et mettre en application ce qu'ils ont appris.
Pour comprendre des enjeux	Les élèves développent un sens de la perspective. Les élèves posent des questions, reconnaissent d'autres points de vue, critiquent les opinions présentées et appuient leurs opinions sur des preuves.
Pour apprécier l'écriture	Les élèves réagissent au texte autrement que par des réponses écrites afin de mettre en application ce qu'ils ont appris dans de nouveaux contextes.
Pour apprécier l'utilisation des médias pour communiquer	Les élèves réagissent à une variété de formats médiatiques (p. ex. : infographies, caricature, vidéos, etc.) et réagissent à la façon dont le format appuie la signification du message.

* Tableau adapté de : A Guide to Effective Literacy Instruction, Grades 4-6, p. 11.



Cette grille peut être utile pour fournir aux élèves une rétroaction formative et basée sur les points forts et/ou pour évaluer les réponses des élèves de façon holistique. Cette activité facile à modifier est comprise dans le fichier .doc que vous pouvez télécharger à : <https://www.lesplan.com/fr/abonnes>

	Émergent	En voie d'acquisition	Maîtrisé	Approfondi
Justifie sa pensée	Les réponses ou réflexions sont brèves et comprennent des faits/détails/preuves évidents.	Les réponses ou les réflexions sont générales et sont justifiées par des faits/détails/preuves pertinents.	Les réponses ou les réflexions sont clairement justifiées par des faits/détails/preuves spécifiques et pertinents.	Les réponses ou réflexions sont perspicaces et justifiées par des faits/détails/preuves spécifiques et pertinents.
Démontre une compréhension	Les réponses démontrent une compréhension de base du texte, du sujet, de l'enjeu ou du message.	Les réponses sont réfléchies et montrent une compréhension générale du texte, du sujet, de l'enjeu ou du message.	Les réponses sont réfléchies et montrent une compréhension complète du texte, du sujet, de l'enjeu ou du message.	Les réponses sont réfléchies et montrent une compréhension approfondie du texte, du sujet, de l'enjeu ou du message. Peut synthétiser des idées ou expliquer le « et alors ».
Pense de façon critique	Établit des rapports directs ou fait des inférences directes. Se concentre sur la redite.	Établit des rapports logiques à soi (T : S) et/ou aux connaissances de base (T : S). Les inférences sont logiques.	Établit des rapports réfléchis à soi. Examine des idées entre les textes (T : T). Les inférences sont plausibles.	Établit des rapports solides entre les textes et/ou au-delà du texte (T : M). Les inférences sont plausibles et réfléchies.

L'actualité, clairement expliquée



Les élèves veulent savoir ce qui se passe dans leur monde – mais l'enseignement de l'actualité peut s'avérer difficile et vorace en temps.

NOUS AVONS LA SOLUTION. (Quatre, en fait!)

Nos Nouvelles

- ✓ Ressource PDF/Word
- ✓ Reportages sur le Canada dans une langue claire et adaptée au niveau des élèves
- ✓ Plans de leçon axés sur la lecture/l'écriture
- ✓ Illustrations originales engageantes
- ✓ Bandes dessinées
- ✓ Travaux sur des cartes



Description du produit : 8 numéros. 36 pages.
Offert en français et en anglais; à partir de la 3^e année (1 niveau de lecture).

Infos-Jeunes.com

- ✓ Ressource interactive en ligne
- ✓ Reportages hebdomadaires
- ✓ Interrogations à autocorrection
- ✓ Réaction du lecteur
- ✓ Liens vers des articles, ressources, cartes, photos et vidéos pertinents
- ✓ Activités d'approfondissement



Description du produit : 40 numéros.
Un abonnement permet à tous les enseignants et à tous les élèves d'y accéder à partir de n'importe quel appareil. Disponible en français et en anglais.
À partir de la 3^e année (1 niveau de lecture).
Centré sur des nouvelles fort intéressantes adaptées aux jeunes élèves.

Le Monde en Marche

- ✓ Ressource PDF/Word
- ✓ Reportages sur l'actualité nationale et internationale
- ✓ Vocabulaire clé
- ✓ Information complémentaire
- ✓ Tâches variées qui développent les connaissances liées aux domaines d'intérêts et rehaussent la pensée critique
- ✓ Cartes et illustrations



Description du produit : 8 numéros. 60 pages.
Offert en français et en anglais et à deux niveaux de lecture, à partir de la 5^e année.

Infos-Ados.com

- ✓ Ressource interactive en ligne
- ✓ Reportages hebdomadaires
- ✓ Interrogations à autocorrection
- ✓ Réaction du lecteur
- ✓ Liens vers des articles, ressources, cartes, photos et vidéos pertinents
- ✓ Activités d'approfondissement



Description du produit : 40 numéros.
Un abonnement permet à tous les enseignants et à tous les élèves d'y accéder à partir de n'importe quel appareil. Disponible en français et en anglais.
À partir de la 5^e année (3 niveaux de lecture).
Centré sur l'actualité nationale, internationale, autochtone, ainsi que sur la science/technologie.

1-888-240-2212 www.lesplan.com/fr

Contactez-nous afin de recevoir un exemplaire ou une démonstration gratuit(e).

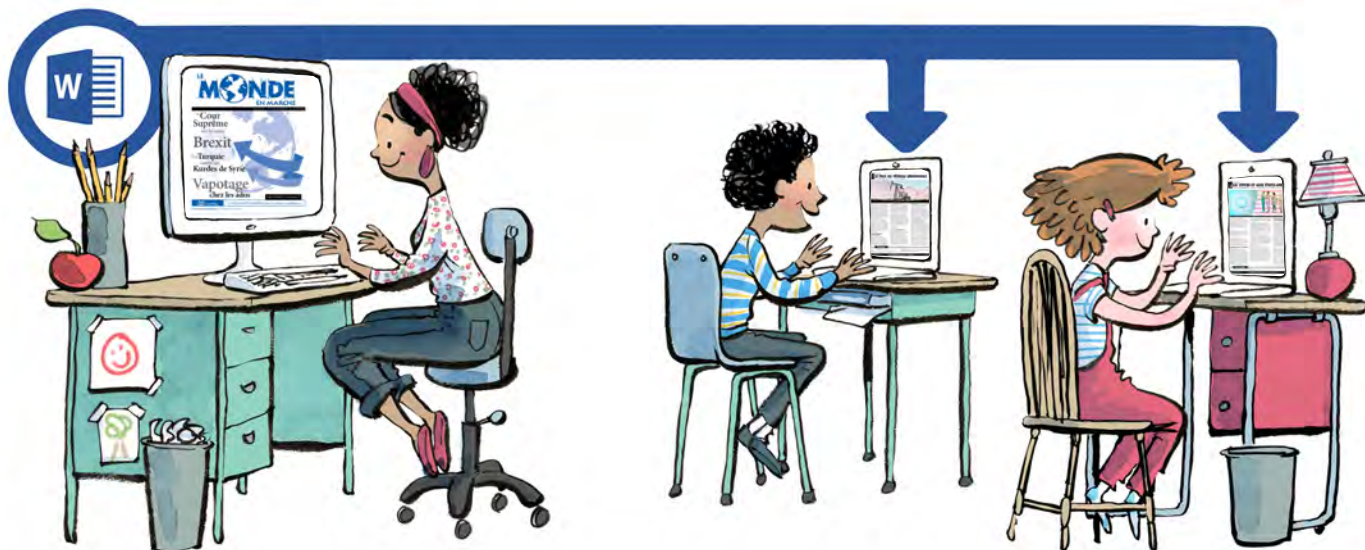
LesPlan Educational Services Ltd.

site : www.lesplan.com/fr

courriel : info@lesplan.com

téléphone sans frais : 888 240-2212

Les élèves peuvent travailler avec Word/Google Docs...



Saviez-vous...

... que chaque numéro du *Monde en Marche* incluait un fichier PDF (document complet) et un fichier Word (reportages et questions seulement)?

Les élèves peuvent compléter leurs tâches directement dans le fichier Word. Les enseignants peuvent envoyer par courriel le fichier aux élèves ou l'afficher sur un site Web. Le fichier Word permet aussi aux enseignants :

- de modifier et de formater facilement le contenu, y compris de changer les **polices de caractères** et la **taille du texte**
- de créer un document PDF et d'utiliser le mode « lecture audio » d'Adobe Reader
- d'économiser du papier et des coûts de photocopies, et d'aider à protéger l'environnement
- de promouvoir et d'encourager les aptitudes en informatique des élèves

Les données du fichier Word

Il y a **trois** façons d'accéder aux données d'un fichier Word :

- 1) Sélectionnez les données que vous voulez **Copier** puis **Collez**-les en utilisant n'importe quel programme de traitement de texte. Utilisez la commande **Sélectionner tout** pour copier le document en entier.
- 2) Importez le document **Word** en entier dans **LibreOffice** (ou dans tout autre programme similaire), puis sauvegardez-le en tant que nouveau document.
- 3) Créez un nouveau fichier dans un format différent. Utilisez la commande **Word Enregistrer sous** pour choisir : 1) texte brut, 2) format RTE, 3) page Web (.htm), 4) PDF, etc.

Google Docs et LibreOffice

- Vous pouvez télécharger le fichier Word dans **Google Docs** pour le partager avec des élèves et avec d'autres enseignants.
- Vous pouvez traduire des fichiers **Google Docs** dans une autre langue (voir Outils>traduire document) mais vous devrez adapter le document à vos besoins. **Google Docs** peut traduire dans plus de 100 langues, y compris l'espagnol, le mandarin et l'allemand.
- **LibreOffice** est une alternative gratuite à **Microsoft Office** et offre les mêmes fonctions. Il est facile à installer et à utiliser. Allez à : www.libreoffice.org

LesPlan Educational Services Ltd.

consultez : www.lesplan.com/fr

courriel : info@lesplan.com

appelez sans frais le : 888 240-2212

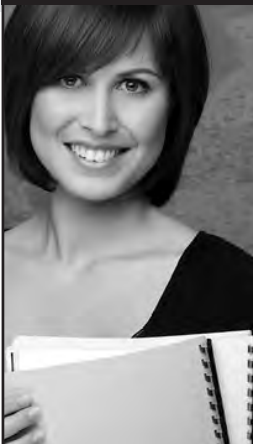


LES NOUVELLES IMPORTANTES CLAIREMENT EXPLIQUÉES

À L'INTENTION DES ÉLÈVES À PARTIR DE LA 5^E ANNÉE

Aidez vos élèves à comprendre les grandes nouvelles avec **LE MONDE EN MARCHÉ** – la ressource mensuelle sur l'actualité fort réputée de LesPlan.

OFFRE PROMOTIONNELLE POUR NOUVEAUX ABONNEMENTS



Abonnez-vous
pour l'année
scolaire
2026 - 2027
et recevez
GRATUITEMENT
les numéros de
septembre
et **octobre!**
(un rabais de 57,50 \$)

Grâce aux reportages engageants et adaptés au niveau des élèves, à l'information contextuelle et aux illustrations originales, les nouvelles deviennent intéressantes et faciles à comprendre. Les questions et les activités qui les accompagnent fournissent de multiples façons d'examiner les enjeux, de rehausser les compétences de littératie et d'affiner la pensée critique.

Si je le pouvais, je n'enseignerais qu'avec votre matériel. Vos unités me permettent souvent de faire travailler les jeunes pendant un mois!

A. Sirieix, La Ronge, Sask.

J'aime beaucoup les unités Le Monde en Marche. Elles sont très bien conçues et utilisent un niveau de langue accessible pour nos élèves d'immersion.

La qualité du français est impeccable.

J. Lafrance-Coon, Sherwood Park, Alb.

Cette unité mensuelle d'étude de l'actualité permet à mes élèves de se familiariser avec des questions d'importance locale, nationale et mondiale. Les activités qui accompagnent la lecture sont très bien conçues et pertinentes.

Mes élèves les aiment beaucoup.

J. Gour, Rockland, Ont.

LE MONDE EN MARCHÉ
NIVEAU 2 (À PARTIR DE LA 8^E ANNÉE)

**Sécuriser
l'Arctique canadien**

**Le Manitoba
interdit
les médias sociaux**

**La Coupe du
monde**

**Le « Boss »
est (à nouveau) de retour**

2025/2026 : NUMÉRO 8

LesPlan Unité mensuelle d'actualités pour les classes canadiennes

Fiche d'acheminement : (veuillez faire circuler)

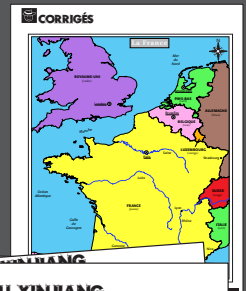
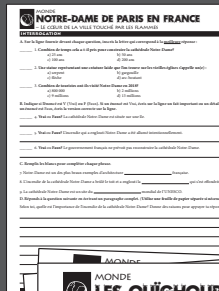
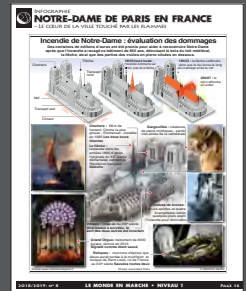
ÉCHANTILLONS DE PAGES ET FORMULAIRE DE COMMANDE AU VERSO



LesPlan

LE MONDE EN MARCHÉ

Échantillons de pages



■ OUI, abonnez-moi pour l'année scolaire 2026 - 2027 et envoyez-moi **GRATUITEMENT** les numéros de **septembre et octobre***
Code promo : **2Gratuits**

* Cette offre s'applique uniquement aux nouveaux abonnements.

Publication	Français	English	Niveau	Coût	Montant
			8 numéros (sept. - mai)		
Nos Nouvelles*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	À partir de la 3 ^e année	172,50 \$	
Le Monde en Marche* Niv. 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	À partir de la 5 ^e année	172,50 \$	
Le Monde en Marche* Niv. 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	À partir de la 8 ^e année	172,50 \$	
			Interactif en ligne (sept. - juin 40 numéros)		
Infos-Jeunes*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	À partir de la 3 ^e année	172,50 \$	
Infos-Ados** Niveau 1, 2 & 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	À partir de la 7 ^e année	330 \$	
Sous-total					
ON : ajouter la TVH de 13 % N.-É. : ajouter la TVH de 14 % Î.-P.-É., N.-B., et T.-N.-L. : ajouter la TVH de 15 %					
Autres prov./terr. : ajouter la TPS de 5 %					
Total					



* Recevez 8 numéros pour le prix de 6. Économisez 57,50 \$ sur le prix normal de 230 \$.
** Recevez 8 mois pour le prix de 6. Économisez 110 \$ sur le prix normal de 440 \$.

EXPÉDIER À (veuillez écrire clairement en caractères d'imprimerie)

Nom _____

École _____

Adresse _____

Ville _____ Province/Territoire _____ Code postal _____

Courriel (adresse électronique exigée pour la communication des mots de passe) _____

OPTIONS DE FACTURATION

Facturer l'école Bon de commande n° _____

Veuillez prélever les frais sur : MasterCard VISA

N° de la carte _____ Date d'expiration (MM/AA) _____

Nom sur la carte _____ Code CVV _____

POUR PASSER UNE COMMANDE

En ligne : www.lesplan.com/fr
 Téléc. (sans frais) : 1 888 240-2246
 Tél. (sans frais) : 1 888 240-2212

Courrier :
 LesPlan Educational Services Ltd.
 #1 - 4144 Wilkinson Road
 Victoria, C.-B. V8Z 5A7

visitez www.lesplan.com/fr pour télécharger des **ÉCHANTILLONS GRATUITS** de toutes nos publications!